

---

## DEUX CAMPAGNES DE FOUILLES SUR LE SITE DU CHÂTEAU DE HUBANS (NIÈVRE)

---

*Brigitte Colas\**

**L**a colline sur laquelle s'élevait le château de Hubans se trouve dans le département de la Nièvre, à une trentaine de kilomètres au sud de Clamecy. Durant les étés 1994 et 1995, nous avons procédé à une série de sondages visant à établir un diagnostic archéologique.

### TOPOGRAPHIE DES LIEUX

**L**e site de Hubans est installé au sommet d'une colline isolée, orientée est-sud-est/ouest-nord-ouest. Le sommet est à 319 mètres d'altitude et domine d'une cinquantaine de mètres le paysage environnant.

D'est en ouest le site présente :

- au bas de la colline les premières maisons du hameau. Ce hameau constituait jusqu'au siècle dernier la paroisse et la commune de Hubans. Il devait être bien plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui.
- une série de terrasses (deux ou trois peut-être) soutenues par des murs à demi-éffondrés et recouvertes par une végétation quasi-inextricable si bien qu'il était difficile de dire au début des fouilles s'il s'agissait de murs de soutènement ou de murs plus anciens.
- Un espace maintenu par un mur, au sommet du relief, sous le château avec un puits partiellement comblé.
- l'emplacement du château proprement dit constitué par un monticule de terre et de pierres atteignant, par endroits, une dizaine de mètres de hauteur.
- une esplanade bombée entre le château et la chapelle, barrée, semble-t-il, du côté du

château par un mur dont on voit encore quelques traces et un fossé presque entièrement comblé.

- la chapelle qui était encore au XIX<sup>ème</sup> siècle une église paroissiale dédiée à Notre-Dame. Cette église est mentionnée pour la première fois en 1136.

Les dimensions primitives de cet édifice restent à déterminer. En effet, le bâtiment a été réduit à sa première travée tout comme l'autre église de Grenois, à La Montagne, qui date également du XII<sup>ème</sup> siècle. Le mur extérieur rasé est encore visible dans le cimetière actuel.

Une recherche dans les délibérations des conseils municipaux de Hubans et Grenois permettrait peut-être de dater ces "mutilations".

- enfin, à 200 mètres plus à l'ouest, un fossé large d'une dizaine de mètres scinde la colline en deux. Au-delà, il n'y a aujourd'hui que des vignes et des friches de vignes. Une rapide prospection au sol permet de dire que les vestiges construits s'arrêtaient au fossé. Passée cette limite les débris de tuiles et de céramiques se font plus rares. Les quelques tessons de poterie collectés peuvent provenir du fumier apporté pour enrichir les terres cultivées.

---

\* Docteur en Histoire de l'Université de Nancy.

## DONNEES HISTORIQUES

Il existe peu de renseignements concernant Hubans avant le XIX<sup>ème</sup> siècle.

Le *castrum* est mentionné pour la première fois au XI<sup>ème</sup> siècle dans les Miracles de Saint-Benoît-sur-Loire. Un certain Hugues, qualifié de *dominus*, est alors le détenteur du château.<sup>1</sup>

Au XII<sup>ème</sup> siècle, l'*oppidum* semble momentanément faire partie des possessions du comte de Nevers.<sup>2</sup>

On retrouve ensuite le château dans les mains des familles de Mello, de Bar et d'Eu au XIV<sup>ème</sup> siècle, puis des Jaucourt à partir de la fin du XVI<sup>ème</sup> siècle. Une thèse d'histoire moderne a été réalisée sur les possessions de cette famille à Brinon et à Hubans à cette période.<sup>3</sup>

Rien ne nous permet donc de retracer l'histoire de Hubans.

Le château est au centre d'une petite châtellenie. Il est entouré d'un bourg castral pourvu d'une maladrerie et on sait qu'il s'y tient un marché.

Enfin, le document le plus récent dans lequel est mentionné le château date de 1776. Dans un inventaire *des meubles et immeubles, effets qui sont aux châteaux de Brinon et Hubans*, il est dit : "...au lieu d'Huban, dans le château dudit lieu, il ne s'est trouvé aucun meuble et nous a été déclaré qu'il n'y en avait aucun lors du décès de ladite dame de Jaucourt...".<sup>4</sup>

Un dessin de Barat paru dans *l'Album historique et pittoresque* en 1840 représente ce qu'aurait pu être la Tour de Hubans.<sup>5</sup> Malheureusement ce dessin n'est que pure fantaisie, imaginé peut-être d'après les vestiges qui étaient restés au jour. En effet, l'ancien cadastre qui date de 1838 ne montre aucun bâtiment suffisamment construit pour avoir un numéro cadastral et payer des impôts. Seules la chapelle et deux maisons sont représentées au sommet de la colline.

---

<sup>1</sup> cf. Biblio n°1

<sup>2</sup> cf. Biblio n°2

<sup>3</sup> cf. Biblio n°3

---

<sup>4</sup> cf. Biblio n°4

<sup>5</sup> cf. Biblio n°5

## HISTORIQUE DE LA FOUILLE

En Août 1993, j'étais alertée par M. Meissonnier, conservateur au S.R.A. : le propriétaire d'une partie de la colline avait l'intention de planter en vigne les parcelles situées au sommet et sur une partie des pentes du site.

Il souhaitait également transformer en caveau de dégustation une "cave" servant d'écurie et seul vestige intact du château.

Après être allée sur le terrain, il paraissait souhaitable de pratiquer un diagnostic archéologique avant le début des travaux d'aménagement.

Deux campagnes de fouilles ont eu lieu en 1994 et 1995.

En 1994, il a été décidé de vider et si possible fouiller la cave n°2 et de dégager la "façade" du bâtiment. Il fallait constituer la toute première base de travail : le plan de l'édifice. Il était également souhaitable de fournir les premiers éléments d'une chronologie.

En 1995, eu égard au fait que nous ne pouvions fouiller la cave n°2 qui avait été dégagée en grande partie, mais pas étayée par le propriétaire, nous avons pris la décision de finir la fouille de la tourelle et de dégager le parement extérieur du mur (M9) afin d'en connaître l'épaisseur.

A l'autre angle du bâtiment, il semblait intéressant de savoir si une seconde tourelle existait. Un départ de mur avait été aperçu en 1994. Pour ce faire nous avons ouvert un sondage dans le carré E53. Comme aucun vestige de tourelle n'est apparu et que le mur (M8) semblait continuer nous avons poursuivi une tranchée jusque dans le carré F54.

Nous avons également opéré quatre sondages sur l'ensemble de la colline.

Dans ce qui pourrait être la basse cour, en contrebas du château, nous avons ouvert un sondage juste contre le grand mur qui entoure encore aujourd'hui une bonne partie du sommet de la colline.

Le mur était-il ancien ? S'agissait-il bel et bien d'un mur d'enceinte ? Et si oui, la basse cour se développait-elle bien à cet endroit ? Voilà l'essentiel des questions que nous nous posions.

Au pied de la chapelle, enfin, nous pensions trouver la nécropole associée à l'ancienne église paroissiale Notre-Dame.

Nous avons ouvert le carré qui se trouve tout contre le chevet de l'église. En outre, nous pouvions espérer trouver la tranchée de fondation du mur de la chapelle qui aurait sans doute permis d'en affiner la datation.

Le vendredi 28 juillet, soit six jours après le début de la fouille, nous avons fait appel à M. B. Charbonnot pour décaper mécaniquement une autre zone située plus à l'ouest. Sous une couche de terre arable d'environ 10 à 15 centimètres, la roche affleurait partout.

Alors qu'il était apparu que la chapelle reposait uniquement sur l'argile, il devait y avoir, entre les deux, une zone-contact argile-roche dure.

Nous avons alors fait procéder à une tranchée, décelé la zone-contact roche-argile et trouvé les premiers murs de ce qui sera la Zone 9

---

## LA FOUILLE DU CHÂTEAU

---

### La "CAVE 2"

Avant l'arrivée des fouilleurs, cette cave dont l'unique accès se faisait par la cave 1, était comblée jusqu'à la voûte qui était quasiment intacte. On pénétrait dans cette "cave" par une ouverture pratiquée dans le mur séparant les deux pièces.

Cette ouverture est visiblement postérieure au mur puisqu'on en retrouve trois assises un peu en-dessous du niveau actuel du sol de la cave 1. D'autre part, nul n'a pris le soin de refaire un parement de part et d'autre de l'ouverture. Seule une voûte a été établie afin que le mur ne s'effondre pas. La même remarque peut être faite pour l'ouverture de la cave 1 donnant sur l'extérieur.

#### Le remplissage de la cave

D'après le mobilier et l'homogénéité des matériaux de remplissage (moellons, pierres non taillées, fragments d'architecture, chaux, morceaux de mortier compact avec ou sans enduit), il semble que cette cave ait été comblée en une seule fois en déversant les matériaux depuis le bord des murs vers le centre. Les différentes couches de pierres observées convergent en effet vers le bas et le centre de l'espace.

Le remplissage était presque total. Seul subsistait un vide de 10 centimètres entre la voûte et le sommet des remblais. Ce vide est, sans aucun doute, le résultat d'un tassement des matériaux.

#### Problèmes et hypothèses

Comment et pourquoi cette cave a-t-elle été comblée ?

Il est impossible d'imaginer que cet espace ait été comblé à partir de la seule ouverture pratiquée entre les deux caves.

De même l'escalier n'a pu servir à cet usage : le pendage des couches de remplissage aurait été autre.

On peut imaginer qu'à une époque qui reste à déterminer (sans doute avant le début de ce siècle puisque aucun habitant du village, même âgé, ne se souvient avoir vu cette cave vide) on ait volontairement comblé cette cave afin d'établir la voûte. Le même scénario aurait pu se produire dans la cave n°1, alors qu'on aurait vidé cette dernière en pratiquant une ouverture sur l'extérieur. La cave n°2 serait restée en l'état, peut-être à la suite de l'effondrement du mur 1 (cf. infra).

Cette hypothèse, qui ne doit être prise que comme telle, demande confirmation car une objection vient tout de suite à l'esprit : pourquoi les bâtisseurs, si cette pièce était vide, n'ont-ils pas préféré la technique de l'échafaudage pour établir la voûte ?

Cette pièce était-elle déjà pleine des matériaux provenant de l'effondrement des murs ?

Pourquoi vouloir établir une voûte alors qu'un plancher de bois aurait été plus facile, moins coûteux en temps et en argent qu'un travail de pierre ?

#### L'escalier

Au fond de la cave n°1 se voyait un massif rond de ce que l'on pouvait supposer être un escalier à vis.

Pourtant l'escalier découvert dans la cave 2 est droit. Il comporte, dans sa partie dégagée, treize marches. Toutes ont été, partiellement ou totalement récupérées (il n'en reste que les empreintes) à l'exception de la première, posée directement sur le sol de la cave qui n'a pas été fouillé.

Cette marche mesure 131 cm de long, 45 cm de large et 21 cm de haut.

Sous l'escalier, et dans la partie du massif qui relie cet escalier au mur de séparation des deux pièces, on observe la présence de deux niches.

Elles mesurent 126 cm de long à l'intérieur, 46 cm de haut et 66 cm de profondeur.

Toutes deux présentent une petite fente au centre du bord inférieur de la cuve.

### **Le mur du fond de la cave 2 (mur n°3)**

Il est divisible en trois parties distinctes.

Le bas du mur a été taillé dans la roche naturelle.

A droite, il présente 19 assises de moellons assez grossièrement taillés et qui ont subi l'action du feu : on ne les retrouve que sur un mètre de large.

Ailleurs, et sur toute la montée de l'escalier, le mur a été refait selon une orientation un peu différente au fur et à mesure que l'on gravit les marches de l'escalier. Les

moellons qui ont servi à la réfection sont plus petits et mieux taillés.

Ces trois étapes de construction semblent être semblables à celles observées sur le même mur, dans la cave n°1.

Le massif de maçonnerie constitue vraisemblablement le soubassement d'un escalier à vis qui courait dans les étages supérieurs. Il descendait peut-être jusqu'à ce niveau avant qu'un incendie détruise le mur et oblige à reconstruire une bonne partie des structures.

De nombreux fragments de marches et de vis ont été retrouvé dans les déblais extraits.

La marche la plus complète mesure 130 cm de long, 22 et 54 cm de large et 15 cm d'épaisseur : il n'en manque que la vis.

Alors, peut-on parler de cave ?

Ces pièces constituent en tout cas le niveau inférieur du bâtiment. La fouille de l'extérieur du bâtiment est venue le confirmer.

### **LA FOUILLE DE LA "FAÇADE" EST DU BÂTIMENT**

De part et d'autre de "la «porte d'entrée»" du bâtiment se trouvait un amoncellement important de pierres et de terre que nous avons fouillé, faute de savoir ce que nous y trouverions.

A droite de la porte un important glacis de déblais masquait le mur et l'angle du bâtiment. Cet angle constituait l'un des objectifs à atteindre afin de pouvoir dessiner le plan du bâtiment.

Les déblais étaient en réalité constitués par le mur 1 tombé et couché presque intact. Au sommet, c'est-à-dire sur la face interne du mur, de nombreux fragments d'enduit peint

blanc ont été collectés : le mur de la pièce du premier étage était donc vraisemblablement de cette couleur.

Sous ce mur se trouvaient pêle-mêle, tuiles, ardoises, pierres et mortier provenant d'autres étapes de ruine du bâtiment. Le mortier effrité avait glissé au fond.

Enfin, sous l'ensemble de ces déblais, se trouvait une couche noire dont la surface est lisse et riche en matériel. Cette couche n'a été fouillée qu'en 1995. Elle correspond au niveau de sol sur lequel le mur s'est effondré.

Cette couche a un fort pendage du milieu du mur vers "l'entrée".

## LE MUR 1 ET LA FENÊTRE

Les murs du château sont construits avec un calcaire local, sans doute extrait sur place. Jusqu'à ces dernières années la "pierre d'Hubans" servait, en effet, à construire de nombreux murs dans la région. Les carrières étaient situées à l'autre extrémité de la colline (renseignement : M. Goux, maçon à la retraite). L'ensemble est construit en petit appareil grossièrement équarri.

Cette pierre est gélive. L'angle nord-est du mur 1 a ainsi beaucoup souffert d'être resté exposé aux intempéries. C'est sans doute pour

cette raison que l'ensemble des murs exposés étaient recouverts d'un crépi blanchâtre.

Au centre du mur 1 une petite fenêtre a été dégagée de la terre et des pierres qui l'obstruaient partiellement.

Elle correspond à une phase de construction antérieure à l'établissement de la voûte de la cave 2 puisqu'on a été obligé de la condamner pour construire cette voûte.

C'est malheureusement tout ce que l'on peut en dire pour l'instant.

## LA TOURELLE

A l'angle sud-est du bâtiment, une structure ronde est apparue à la fouille : il s'agit d'une tourelle mesurant 2,50 m de diamètre interne. Le mur, qui prend appui sur l'angle du bâtiment mesure 1,80 m d'épaisseur.

Dans l'immédiat, il est délicat d'attribuer une fonction à cette tourelle. Aucune ouverture (porte, fenêtre...) n'est visible ni dans le mur de la tourelle, ni dans celui du bâtiment. Peut-il s'agir d'une tourelle d'escalier à voir qu'aucune trace d'accrochage n'est visible dans le mur ?

Quelques observations peuvent être faites en attendant les éléments de réponse :

- Grâce au mobilier, un niveau de sol a pu être daté des XVII-XVIII<sup>ème</sup> siècles.
- Cet espace était couvert en ardoises, contrairement au bâtiment qui, lui, semble avoir été couvert de tuiles.
- Il a été construit après que le mur de façade ait été crépi.
- La "tourelle" est bordée au sud par un contrefort puissant et bien construit, lui-même contraint au sud par un mur en bel appareil.

- Ce contrefort est contemporain de la tourelle et postérieur au mur crépi du bâtiment.

Les objectifs poursuivis en 1995 étaient de deux ordres :

- La fin de la fouille de l'intérieur de la tour, dont toutes les couches avaient été reconnues, voire fouillées, en 1994.
- La fouille du carré E49 qui devait permettre de connaître la largeur exacte du mur de la tourelle, de mieux étudier sa maçonnerie et peut-être de découvrir quelques nouveaux éléments de datation ainsi que de préciser la destination de cette tour.

### A l'intérieur

La fouille de l'U.S. 8, épaisse de 2,50 m a confirmé qu'il s'agissait bien d'une couche de remplissage, de toute évidence contemporaine de l'édification du mur de la tour. Plus précisément on peut dire qu'après avoir construit le mur, directement sur la roche, on a comblé toute la partie basse, jusqu'au niveau de

la base du mur M1 construit lui aussi directement sur la roche.

Le matériel y est très peu abondant compte tenu du cubage de remblais : de petits os, essentiellement des éclats, quelques morceaux de verre, fer ou céramique généralement pris dans une gangue de mortier.

Plus fréquents étaient les morceaux de mortier, les blocs de pierre équarris ou non, le tout noyé au milieu de sable et de gravier plus ou moins compacté.

## A l'extérieur

Des niveaux tout à fait comparables à ceux de la zone 2 ont été rencontrés. Sous la terre végétale (U.S. 0), l'U.S.13 composée d'une terre noire riche en matériel est à rapprocher de l'U.S.1. Dessous est apparue une couche de démolition composée de blocs de pierre et de mortier (U.S.12) comparable à l'U.S.9 de la zone 2. Enfin, au contact de la roche nous avons rencontré une poche de terre noire plus cendreuse (U.S.14) et une poche de marmite jaune, vierge de tout mobilier (U.S.15).

## Les maçonneries

Le mur de "façade" du château a été dégagé sur toute sa hauteur. Il est assis directement sur la roche naturelle. Il est constitué de moellons plus ou moins bien taillés et de dimensions diverses. L'appareil est irrégulier et les joints sont constitués d'un mortier de chaux.

Après examen de la pierre par M. Goux, ancien maçon, il est tout à fait probable que la pierre a été extraite sur place. Les carrières situées à l'autre extrémité du promontoire ont été exploitées jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale.

Le mur a été recouvert d'un crépi fait à base de sable de rivière (peut-être le Beuvron qui coule en contrebas dans la vallée) et de chaux.

Le mur de la tourelle a été construit après que le mur M1 ait été crépi. Il ne semble pas que ce mur ait été enduit. Il est assis, lui aussi, directement sur la roche qui semble

plonger à cet endroit. En effet, au point de contact des deux murs la roche est de 35 cm sous le point 0 et à l'autre extrémité, elle est à 2,50 m : soit 2,15 m de dénivellation à 2 m de distance. A noter que la roche, sous le mur M1 en zone 2 est à peu près à la même altitude.

Le mur de la tour mesure de 1,70 m à 2 m d'épaisseur et ne présente aucune ouverture. Il est construit avec des moellons de différentes tailles, des pierres plus ou moins bien équarries, quelques briques et tuiles destinées probablement à rétablir l'horizontalité des assises par endroits. A noter que la présence de quelques pierres ayant subi l'action du feu suggère que cette tour a été construite avec des matériaux de remplacement, postérieurement à un incendie.

Dans l'état actuel des choses, trois conclusions s'imposent :

- Le mur du bâtiment principal pourrait dater du XI<sup>ème</sup> siècle (datation C. Sapin d'après le layage de certaines pierres).
- La tourelle semble bien dater des XVII-XVIII<sup>ème</sup> siècles, comme nous l'avions conclu en 1994.
- Nous ne pouvons toujours pas préciser sa destination faute d'une élévation suffisante et de matériel significatif.

## Pour résumer ...

La terre végétale et le dernier niveau de destruction du bâtiment ont été presque entièrement fouillés en 1994 ce qui explique le peu de matériel recensé en 1995.

Cette couche était composée des matériaux du mur (M1) effondré, avec, en alternance, des couches de terre végétale, preuve que le bâtiment n'a pas été détruit en une fois mais que, laissé à l'abandon, il s'est dégradé petit à petit.

La couche épaisse de terre végétale qui se trouve juste sous le mur effondré est épaisse d'une quarantaine de centimètres en moyenne. Cette couche n'a pu se former qu'en laissant le site inoccupé pendant de longues années.

On peut noter la présence d'une poche de terre très noire (U.S.10) fortement chargée de cendres et de charbons de bois au contact de l'U.S. 0 et de l'U.S.1. Compte tenu du nombre d'ardoises trouvé dans cette couche on peut estimer qu'une partie de la toiture a brûlé et s'est effondrée sur la terre végétale (U.S. 1) donc bien après l'abandon du bâtiment.

L'U.S.9, située au-dessous, correspond à une autre époque de destruction du bâtiment. Dans cette couche, on ne trouve aucun mobilier archéologique mais de nombreuses pierres et beaucoup de mortier.

Ces quatre U.S. correspondent à des phases différenciées d'érosion-abandon-destruction. Aucune datation absolue ne peut être avancée faute de mobilier, mais la fourchette chronologique semble aller du XVI<sup>ème</sup> siècle à nos jours.

L'U.S.11 qui précède cet état est une couche de terre foncée avec peu de matériel céramique. Elle correspond peut-être, elle aussi, à une phase d'abandon à cause du pendage de la couche et de l'absence de repérage d'un quelconque niveau d'occupation. Une monnaie du XVI<sup>ème</sup> siècle y a été trouvée.

L'U.S.17 est une couche formée de petites pierres, d'éclats de taille et de moellons de petites dimensions. Là encore peu de matériel. Cette couche correspond peut-être à un niveau de réfection des murs avec débitage de la pierre.

Enfin l'U.S.18 (ou 20 a bis qui lui est équivalente) est le seul niveau horizontal jamais atteint dans cette zone. Il correspond à un niveau d'occupation. La terre y est noire et chargée de matériel essentiellement osseux. Seuls 42 fragments de céramiques ont été mis au jour, ce qui semble faible pour proposer une datation fiable. Néanmoins, on peut reconnaître des formes typiques de la fin du Moyen Âge (XIV-XV<sup>ème</sup> siècles). La couche repose directement sur la roche naturelle et sur les cinq fosses dépotoir qui y ont été creusées.

Le remplissage des quatre fosses F1, F2, F3 et F4 était à peu près identique. Peu de

céramique mais une grande quantité d'os animaux.

Sous le mur M9, la fosse N°5 n'a pas été fouillée.

Cette fosse de forme ronde a été recouverte d'une "capsule" de mortier sur laquelle on a construit le mur M9. Là encore on ne peut faire que de la chronologie relative.

Entre les deux murs M9 et M8 (equ. M1), et reposant directement sur la roche, les U.S.16 et 19.

L'U.S.16 est une couche compacte avec de nombreuses pierres et mortier, sans matériel.

L'U.S.19, quant à elle, est composée d'une terre un peu plus brune avec des poches de sable jaune. Ces couches sont sans aucun doute contemporaines de l'édification du muret M9.

## Maçonneries

Le sondage en zone 2 effectué en 1995 a donc permis de découvrir un muret qui vient prendre appui sur l'angle nord du bâtiment principal.

Il est construit de la même manière que le mur M1 bien qu'il soit postérieur. Les moellons grossièrement équarris sont liés avec un mortier de chaux. Il est construit directement sur la roche et sur la "capsule" de mortier qui recouvre la fosse 5.

Il s'agit, semble-t-il ? d'un muret construit pour conforter l'angle du bâtiment.

Il mesure 1,40 m et 1,07 m de long, 0,44 m de large et est haut de 1 mètre en moyenne. Il comporte au maximum 10 assises de moellons.

Derrière ce muret, nous avons eu la surprise de constater que le mur M1 se prolongeait après l'angle (cf. plan de la zone). L'espace qui sépare les murs parallèles M8 et M9 est large de 32 cm. Nous avons donc ouvert une tranchée de 3 mètres de long dans le carré F54, afin de localiser un éventuel retour de mur. Malheureusement, ce

prolongement de mur est très érodé et nous n'avons pu savoir jusqu'où il se prolongeait.

Il n'y a aucune différence entre la maçonnerie de ce "prolongement" et la maçonnerie du bâtiment principal.

L'angle est chainé sur toute la hauteur : ils sont contemporains.

## LE SONDAGE AU PIED DU MUR D'ENCEINTE ( zone 7)

En 1995 nous avons ouvert un sondage en contrebas du château près d'un mur dont nous espérions déterminer la nature : mur de soutènement ou mur d'enceinte ?

### Les couches stratigraphiques

Elles sont au nombre de deux.

L'U.S.1000 , épaisse d'une quinzaine de centimètres, est la couche de terre végétale.

L'U.S.1001, qui a presque entièrement été dégagée à la pelle mécanique est une couche de remblais très compacte constituée de pierres taillées ou non, de sable et de mortier. Cette couche, épaisse de 1,70m en moyenne, ne renferme presque aucun mobilier.

Elle repose sur une couche d'incendie (U.S.1002) très noire, chargée de charbons de bois et de cendre qui n'a pas été fouillée pour des raisons de sécurité : il aurait fallu, pour ce faire, élargir le sondage. On peut imaginer que cette couche est peut-être à mettre en rapport avec les traces d'incendie du mur. Incendie qui a sans aucun doute conduit au remblai de la zone.

### Les maçonneries

Le mur M10 a été dégagé sur 4,20 m de long et 2 mètres de hauteur en moyenne. Il est constitué de blocs de pierre mis en œuvre sans être taillés et de moellons partiellement taillés ou ébauchés. L'appareil est irrégulier et les

joints sont faits d'un mortier de chaux à partir du sommet des ouvertures ; au-dessus le mur est en pierres sèches très abîmé par les racines des arbres.

Le mur présente au niveau des ouvertures, d'importantes traces d'incendie qui ont conduit à l'éclatement des pierres et à la fragilisation des maçonneries.

Il était percé de deux ouvertures dont les ébrasements ont été bouchés avec de petits moellons ou simples cailloux noyés dans un épais mortier. Elles sont distantes de 2,60 m et mesurent 70 cm de haut et 58 cm de large pour la première et 54 cm de haut et 70 cm de large pour la seconde. Les fentes sur le parement extérieur du mur mesurent environ 40 cm de haut et de 10 à 30 cm de large.

Il s'agit de deux archères simples.

### Essais de datation

L'archère est connue en France depuis la fin du XII<sup>e</sup> siècle et son utilisation est une constante qui traverse les siècles jusqu'à son remplacement par la canonnière au cours du XV<sup>e</sup> siècle, après un passage par le stade intermédiaire de la canonnière-arbalétrière.

D'après leur forme comparable aux archères de la porte Saint-Jean à Château-Thierry et à certaines archères de l'enceinte de Provins, on peut estimer que ces ouvertures datent de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

## **LE SONDAGE AU PIED DE LA CHAPELLE (zone 8)**

Si un sondage a été implanté au pied de la chapelle, c'était pour répondre à deux questions :

- À quelle profondeur se trouvent les premières tombes du cimetière que nous ne manquerions pas de trouver ?
- Y aurait-il des éléments susceptibles de dater plus précisément la chapelle dans la tranchée de fondation de l'édifice ?

Nous ne pouvons aujourd'hui répondre à aucune de ces deux questions parce que le cimetière ancien de Hubans ne se trouve pas au chevet de l'ancienne église et que le mur du chevet est sans fondation.

Rappelons que cette chapelle fut église paroissiale jusqu'en octobre 1836, qu'elle est mentionnée dans les textes depuis 1136<sup>6</sup> et qu'elle est placée sous le vocable de la Nativité de la Vierge dont la fête est le 8 septembre.

Sa dernière réfection date de 1979. La municipalité de Grenois a refait la toiture, les deux contreforts extérieurs et l'ensemble du crépi intérieur. Ce crépi empêche aujourd'hui de faire une lecture architecturale du bâtiment.

L'épaisse couche de terre végétale renfermait un matériel constitué de gravats provenant sans doute pour la plupart de la réfection de la chapelle par la municipalité en 1979 : essentiellement des fragments de tuiles et de vitrail.

Sous cette couche, un petit foyer a été fouillé (U.S.2001), en liaison avec un niveau constitué de petites pierres (U.S.2002), sans aucun doute trace d'un autre état de réfection du bâtiment avec traces de débitage de la pierre. Un burin a d'ailleurs été trouvé dans cette couche mais aucun mobilier susceptible d'être daté n'a été trouvé.

Sous ces couches, un niveau de sol, mince, très compact et quasi sans mobilier (U.S.2003). Ce sol est au même niveau que la première assise de la semelle du mur.

Enfin, sous ce niveau nous avons noté deux couches d'argile compacte plus ou moins vierge et plus ou moins riche en charbons de bois (U.S.2004 et 2005). Ces niveaux sont peut-être des remblais.

En dernier lieu, la roche constituée d'une argile jaune extrêmement compacte. Cette argile "remonte" vers la chapelle peut-être pour former une sorte de plate-forme sur laquelle on a bâti l'édifice.

---

<sup>6</sup> cf. Biblio n°6

---

## LA MAISON DU BOUCHER (zone 9)

---

Quatre types de couches stratigraphiques peuvent être regroupées.

- I. La terre végétale (U.S.3000) confondue ici avec le rez-de-chaussée (voire un premier étage) d'une maison effondrée dans la partie supérieure des caves (U.S.3002). Cette couche est très riche en matériel parce qu'il s'agit du sol et de tout ce que contenait la maison au moment de l'incendie.
- II. La voûte de la cave 2 qui a cédé sous le poids (U.S.3004 et 3008) et le plafond sans doute de bois de la cave 1 (U.S.3006).

A noter que le rez-de-chaussée de la maison se trouvait au-dessus de la cave 2 et du palier et que la cave 1 se trouvait sous terre. Ce qui explique des terres aux natures très voisines à l'intérieur et à l'extérieur de la cave (U.S.3003A à l'intérieur, 3003B à l'extérieur). Ce serait donc la même terre qui se serait effondrée à l'intérieur de la cave lorsque le plafond a cédé. Le fait que les murs de la cave n'aient qu'un parement pourrait confirmer qu'elle était bien enterrée et non destinée à supporter un étage.

- III. Les niveaux d'incendie représentés par l'U.S.3007 dans la cave 1 et 3009 dans la cave 2.
- IV. Les niveaux de sols des caves et du palier (U.S.3010).

Compte tenu de la profondeur des caves, on peut estimer que le sol du rez-de-chaussée de la maison se trouvait à peu de chose près au niveau du sol actuel. La présence d'une prairie, une terre végétale mince, des conditions météo de sécheresse expliquent la confusion entre les couches 3000 et 3002.

D'où est parti l'incendie ?

Sans doute de la maison. Les murs des caves n'ont visiblement pas subi l'action du feu. Seuls, le sol et les pierres du palier au

bas de l'escalier semblent avoir brûlé longtemps.

### Les maçonneries

#### A. Les portes, niches et escaliers

- a) Les portes

Deux portes ouvrent l'accès aux caves 1 et 2 depuis le palier.

Le mur M104 ainsi que la porte donnant accès à la cave 1 ne sont pas d'origine. Les maçonneries viennent prendre appui contre les murs préexistants M101 et M102. Les espaces ont grossièrement été bouchés au mortier.

A l'origine une ou plus sûrement deux marches devaient simplement séparer le palier de la cave. Ces marches étaient peut-être en bois car nulle trace d'arrachage de maçonnerie n'a été mise en évidence. Les chambranles de la porte ont été construits avec des matériaux de récupération et les pierres ne sont pas toutes de même dimension. La porte s'ouvrait de gauche à droite depuis le palier. Deux gonds et deux paumelles reliaient la porte au chambranle : le gond inférieur subsiste toujours. Les deux paumelles ont été retrouvées, l'une à l'intérieur de la cave (3003A), l'autre à l'extérieur (3003B). Il est probable que cette porte n'était surmontée que d'un simple linteau en pierre. Malheureusement cette zone a beaucoup souffert de la tranchée.

La largeur de la porte est de 68 cm au niveau du seuil. Ce seuil est à 15 cm au-dessus du niveau du palier et à 40 cm au-dessus du sol de la cave (niveaux moyens).

La porte de la cave 2 est, elle, d'origine. L'embrasement est chanfreiné.

Il s'agissait d'une porte à double battant surmonté d'un arc en plein cintre dont quatre claveaux ont été retrouvés (la cave n'a pas été fouillée intégralement).

Le départ de cet arc est encore visible sur le côté gauche.

Les vantaux s'ouvriraient depuis l'intérieur de la cave. Les deux gonds inférieurs gauche et droit subsistent.

Le seuil mesure 1,55 m de large. Le départ de l'arc est à 1,20 m au-dessus du niveau moyen du seuil. Un trou servant à l'huisserie est encore visible sur la pierre centrale du seuil.

#### b) Les niches

Les deux caves et le palier étaient munis chacun d'une niche.

La niche de la cave 1 a malheureusement été détruite partiellement par le tracto-pelle. De belle facture, elle devait être fermée par un panneau de bois. Des traces dans la pierre montrent qu'il existait un système de fermeture sans doute en métal.

Cette niche est construite avec des pierres qui ont visiblement été taillées à cet effet.

La niche de la cave 2 n'est, quant à elle, qu'un simple espace laissé dans la maçonnerie. Elle mesure 45 cm de

large et 30 cm de haut mais la partie supérieure a disparu.

La niche du palier mesure 1,42 m de large et 65 cm de hauteur dans la partie la mieux conservée. Elle était divisée en deux par un montant partageant ainsi la largeur en deux espaces égaux. Le fond de la niche à gauche est taillé dans une pierre monolithique. À droite, il s'agit d'un mur dont cinq assises ont été conservées. Plus qu'une niche, on peut sans doute parler ici de placard. L'embrasement est chanfreiné.

#### c) L'escalier

Il subsiste sept marches qui mènent au palier et encore trois pour descendre à la cave 2. De haut en bas les marches mesurent en moyenne successivement 23 puis 18, 20, 20, 17, 23 et 18 cm de hauteur. L'escalier a 2,30 m de large.

Chaque marche est constituée de quatre ou cinq pierres de rang assez peu usées.

L'escalier qui mène du palier à la cave 2 est constitué de deux marches. Il mesure 1,55 m de large. La première marche est constituée de quatre pierres et la seconde de cinq. Du seuil, on descend tout d'abord 13 cm puis 16 et 19 cm en moyenne.

### B. Les sols

Tous les sols sont de terre battue sauf celui de la cave 2 qui a été creusé dans la roche.

## ESSAIS DE DATATION

Un important matériel a été extrait de cette fouille : nombreux fragments de céramique, métaux et os.

La céramique n'a pas été étudiée précisément jusqu'à ce jour. Néanmoins, après un premier examen, il semble qu'elle soit entièrement datable des XIV et XV<sup>ème</sup> siècles.

Cet examen est corroboré par l'étude des monnaies. Cette étude a été réalisée par M. Dhénin du Cabinet des Médailles à Paris.

Trois monnaies ont été trouvées dans l'U.S.3002, soit dans les couches d'effondrement du rez-de-chaussée de la maison.

La première est d'Alphonse de Poitiers (1241-1271), la seconde de Charles VI (1380-1422) et la troisième provient d'une seigneurie indéterminée des Pays-Bas et daterait de la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle.

Enfin, un très important matériel osseux en cours d'étude nous a permis d'affirmer que nous étions en présence de la maison d'un boucher.

## CONCLUSION GENERALE (fig.18)

L'ensemble des objectifs fixés pour le château a été atteint : nous disposons aujourd'hui du plan d'un bâtiment principal et des premiers éléments de datation.

Au vu du mobilier, il semble bien en effet que le site ait été abandonné au XVII<sup>ème</sup> ou au XVIII<sup>ème</sup> siècle, ce qui correspond aux sources dont nous disposons. En 1776, dans l'inventaire des meubles et immeubles des châteaux de Brinon et de Hubans<sup>7</sup>, il est dit "*au lieu d'Huban, dans le château dudit lieu, il ne s'est trouvé aucun meuble et nous a déclaré qu'il n'y en avait aucun lors du décès de ladite dame de Jaucourt*" (vers 1638). Dans quel état se trouvait le bâtiment ? Difficile de le dire.

De cette même époque, en effet, date sans doute l'incendie dont on voit des traces sur les murs de la tourelle et des caves. Le château n'aurait-il jamais été complètement réparé après le sinistre ? Les voûtes et l'escalier semblent pourtant lui être postérieurs mais rien n'indique pour l'instant qu'une occupation ait suivi les réparations.

L'ensemble de la colline semble avoir subi un incendie. Traces d'incendie sur le mur de la chapelle, sur le mur d'enceinte, au château, maison du boucher intégralement détruite...

Y a-t-il eu un ou plusieurs incendies ?

La maison du boucher a sans doute brûlé au XV<sup>ème</sup> siècle. Or on sait qu'à cette époque plusieurs bandes d'écorcheurs séissaient dans la région. Dès 1356, Arnaud de Cervolles, surnommé l'Archiprêtre et Robert Knolles, principaux chefs de compagnie sont en

Nivernais et plusieurs châteaux semblent être pris assez rapidement et parmi eux Montenoison qui est à une dizaine de kilomètres seulement de Hubans. Malheureusement, si on peut vaguement suivre l'histoire des grands châteaux comtaux, il en va tout autrement des châteaux « privés ».

Enfin, on assiste à partir des années 1535-1540 à une autre série de conflits bien plus violents pour notre région : les guerres de Religion. Nous savons qu'à l'époque les propriétaires de Hubans (la famille Jaucourt) sont protestants. Le duc de Nevers est catholique... En 1591, ce dernier ira d'ailleurs assiéger et raser le château de Metz-le-Comte tombé aux mains des huguenots. Ce château n'est distant que d'une quinzaine de kilomètres de Hubans...

Voilà donc une série de suppositions permettant d'expliquer les nombreuses traces d'incendie sur la colline de Hubans. Faute de fouilles menées à grande échelle, nous ne pouvons que suggérer des pistes de recherche.

Revenons à l'architecture.

La forme du château suscite quelques commentaires. Le bâtiment principal a une forme originale. Il est rectangulaire aux angles arrondis et mesure 17,80 m de long et 12,20 m de large.

D'autres vestiges affectent ce type de forme : les châteaux de la Marche, Champallement ou Lurcy-le-Châtel (Ligny commune de Saint-Bénin-des-Bois) dans la Nièvre<sup>8</sup>, le château du Pin dans le Jura<sup>9</sup>, le

<sup>7</sup> cf. Biblio n°7

<sup>8</sup> cf. Biblio n°8

château de Rougement en Côte-d'Or et plusieurs bâtiments du château de Pestillac dans le Lot<sup>10</sup>. Or tous ces vestiges aux formes identiques semblent remonter au XI<sup>ème</sup> ou XII<sup>ème</sup> siècle.

Le château de la Marche mesure 25 m de long et 21 m de large, celui de Champallement mesure 16 m de long et 13 m de large et celui de Lurcy-le-Châtel, découvert grâce à de récentes fouilles clandestines, n'a pas encore été mesuré.

Dans le Jura, le donjon du château du Pin mesure 20,14 m de long et 16 m de large et le château de Rougement en Côte-d'Or mesure 17 m de côté.

L'épaisseur des murs de l'ensemble de ces vestiges est sensiblement la même : autour de 2 mètres. A la Marche, comme à Hubans, une ouverture a été percée pour pénétrer à l'intérieur du bâtiment lorsque ce site a été fouillé, sans doute à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Souhaitons que l'archéologie réponde à ce que l'étude architecturale semble dire : que ce bâtiment constitue un vestige du premier château, celui de Hugues, mentionné dans les *Miraculae*.



---

<sup>9</sup> cf. Biblio n°9

<sup>10</sup> cf. Biblio n°10

---

## BIBLIOGRAPHIE

---



1. CERTAIN E. de, *Les Miracles de Saint-Benoît*, écrits par Adrevald, Aimoin, André, Raoul Tortaire et Hugues de Sainte-Marie, Paris, 1863.
2. LESPINASSE, *Le Nivernais et les Comtes de Nevers*, Nevers, 1899.
3. RAFFEAU M., *Une seigneurie nivernaise, la Terre d'Huban*, thèse de 3<sup>ème</sup> cycle. Université de Bourgogne, Dijon, 1981, dactylographiée.
4. A.D.N. 3 E 32-11
5. MORELLET N.J., *Le Nivernais, Album historique et pittoresque*, Nevers, E. Bussière éditeur, 1840, 2 vol.
6. *Ecclesia de Hubento*, 1136, Gallia Christiana XII, col. 341.
7. A.D.N. 3 E 32-11.
8. COLAS B., *Vestiges d'habitat seigneurial fortifié dans l'Ouest-Nivernais, XI<sup>ème</sup>-XVI<sup>ème</sup> siècle*, 4 tomes dactylographiés, Thèse de doctorat, Nancy, 1994.
9. BOUVARD A., Un exemple d'architecture comtoise : le château du Pin, in *Bulletin de la Société d'émulation du Jura*, Lons-le-Saunier, 1979, p. 391 à 445.
10. SERAPHIN G., Les tours et constructions civiles à angles arrondis dans les castra médiévaux du Fumellois, dans *Mémoires de la Société archéologique du midi de la France*, tome LIII, Toulouse, 1993, pages 169 à 185.





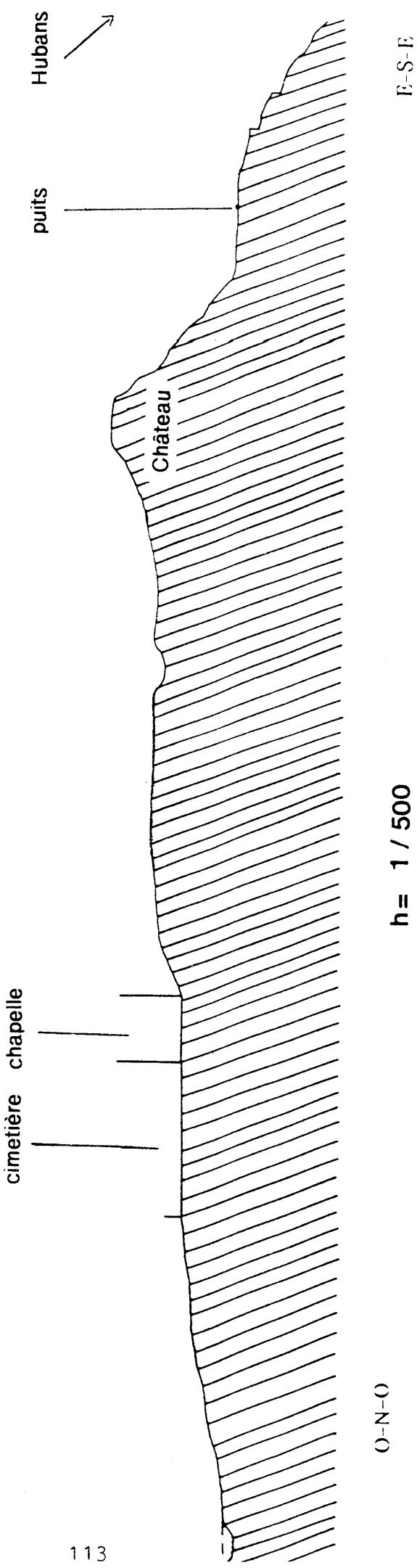
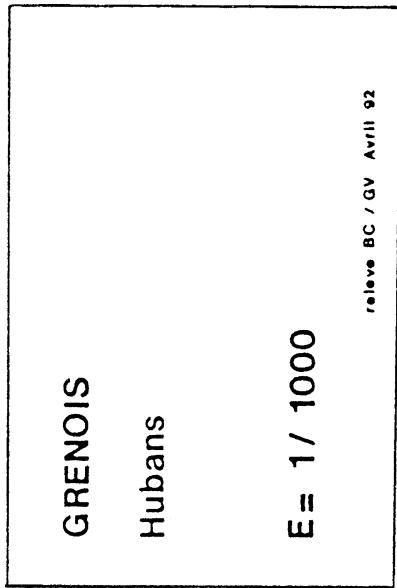


Vue aérienne de la colline de Hubans  
(Cliché: Alain Magdelaine)



La porte de la cave 1 avec en arrière-plan le palier et l'escalier  
(Cliché: Brigitte Colas)

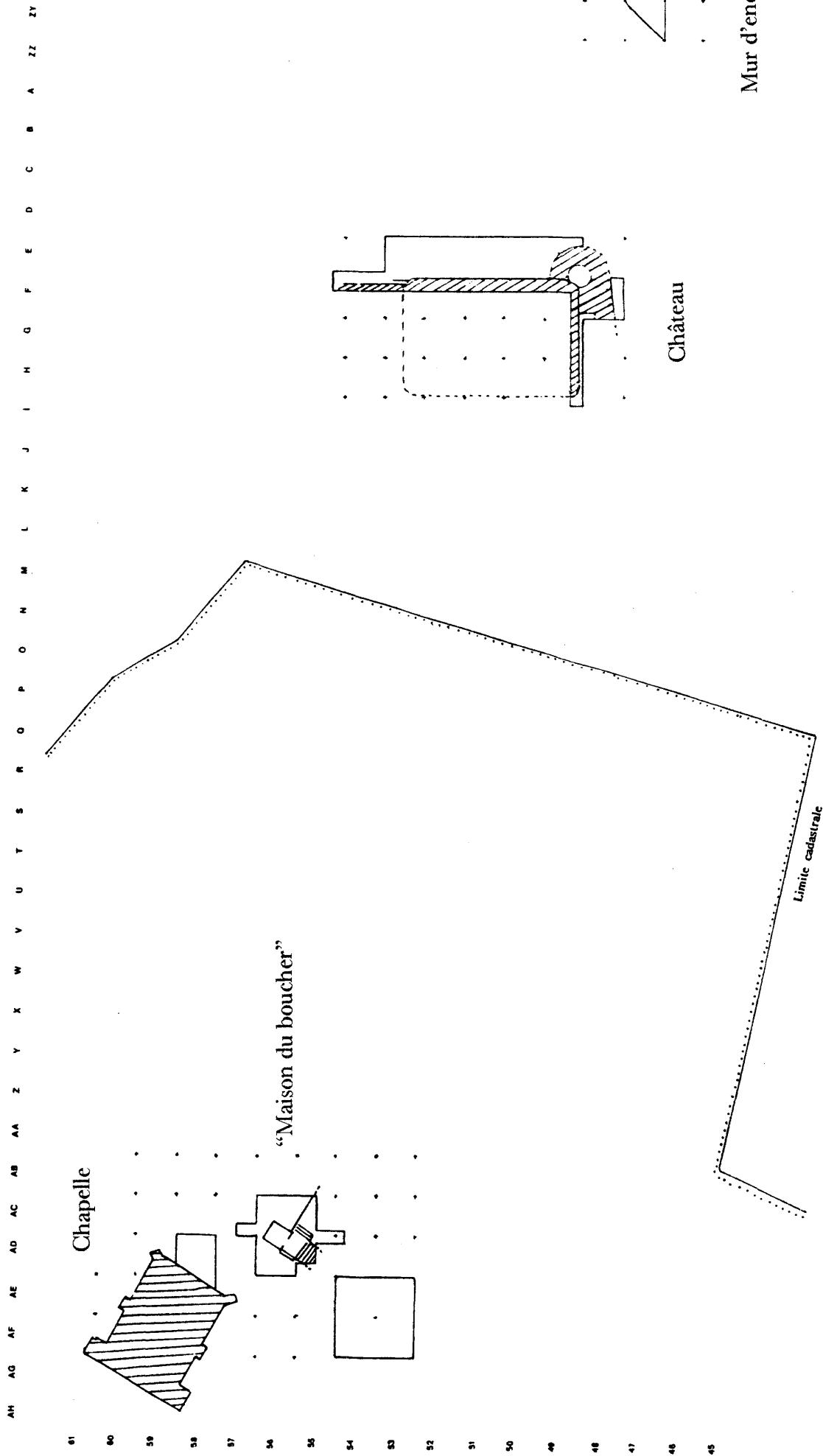




La colline de Hubans  
(Relevés: B. Colas et G. Vallot)

HUBANS 1994-1995  
Implantation des zones fouillées

0      10      20      30m.



Chapelle

GRENNOIS - HUBANS 1995 Plan des zones 8 et 9

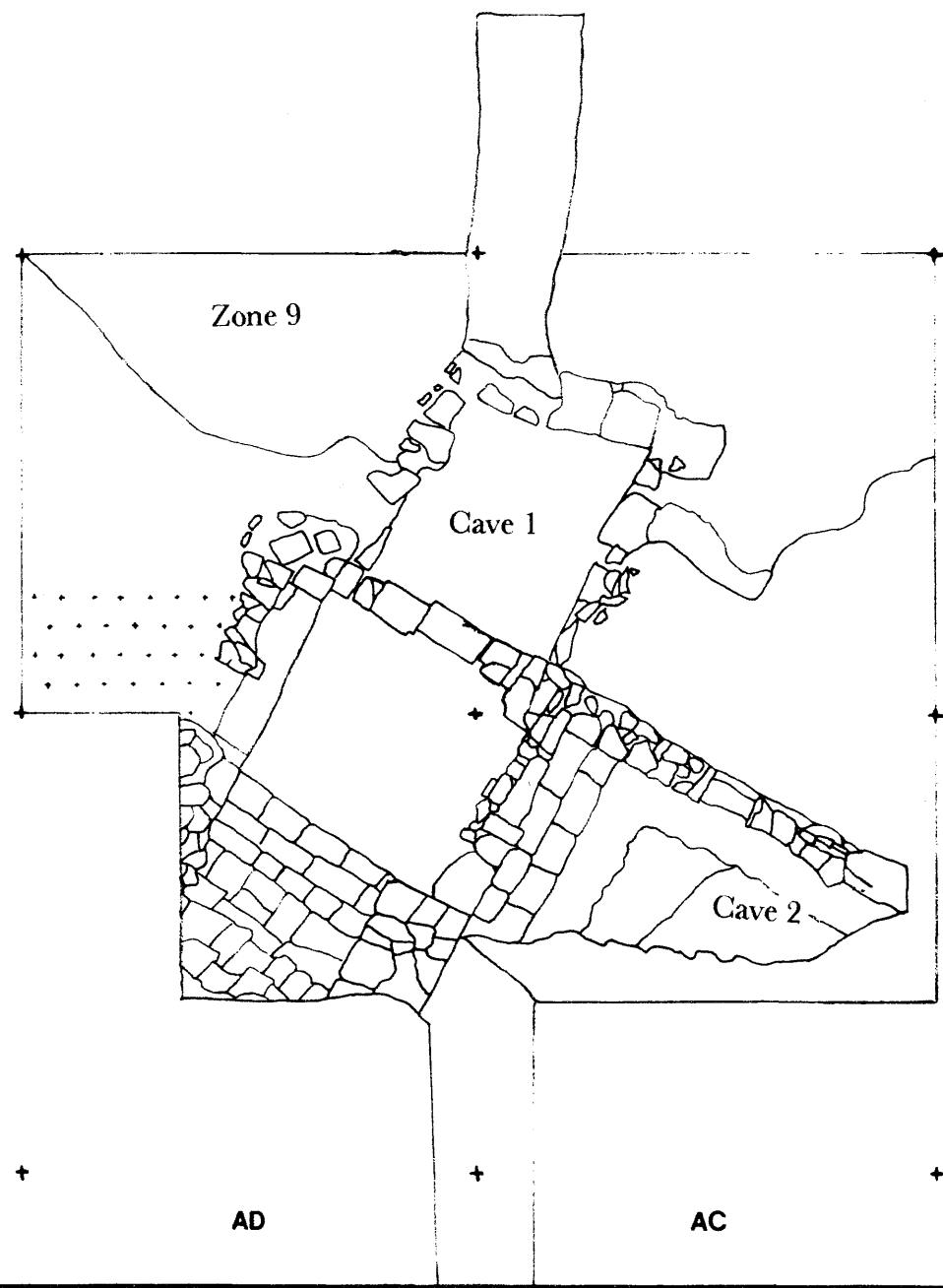
relevé : B.C. / N.J. mise au net : B.C.

N

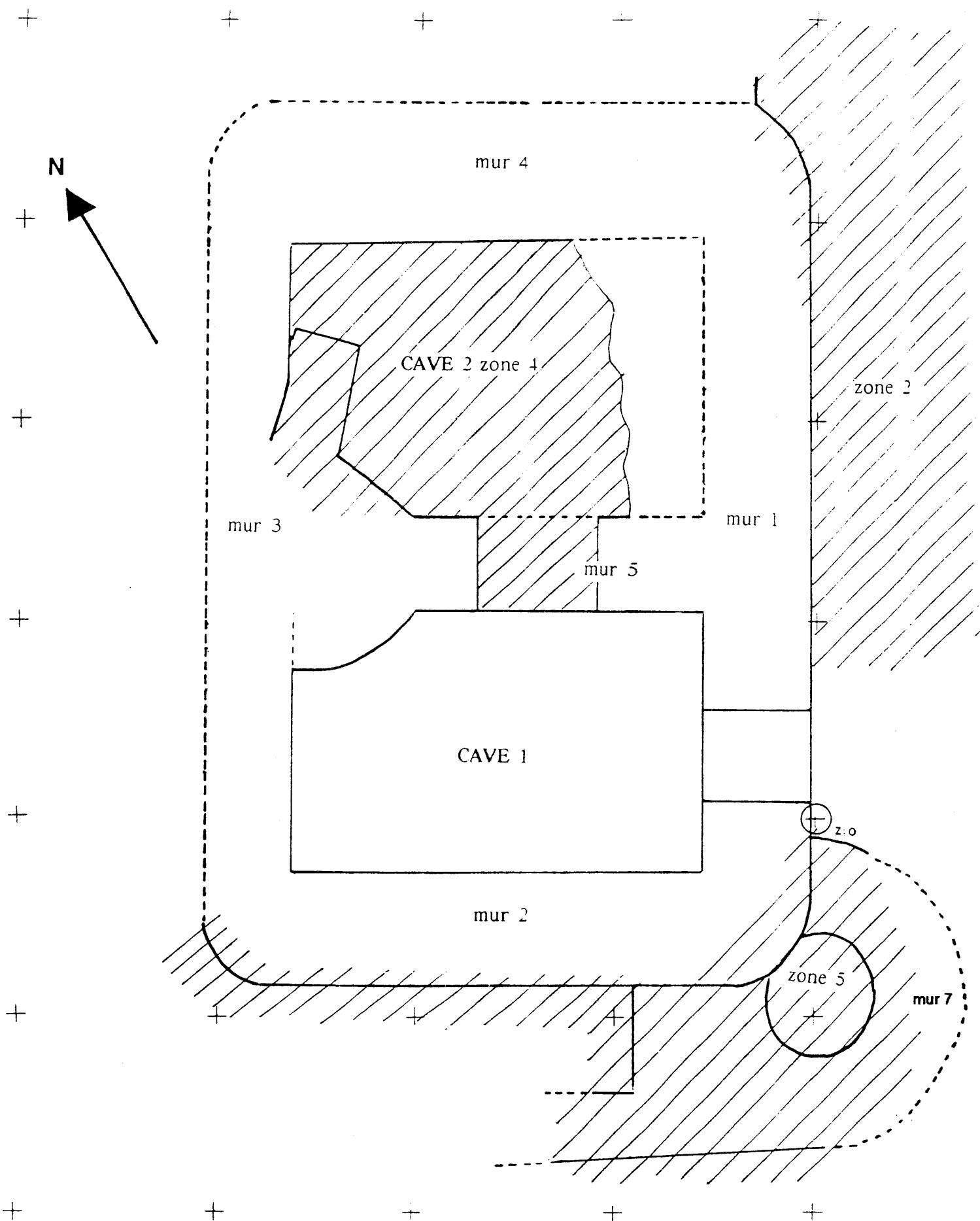
Zone 8

0 1 2m

57



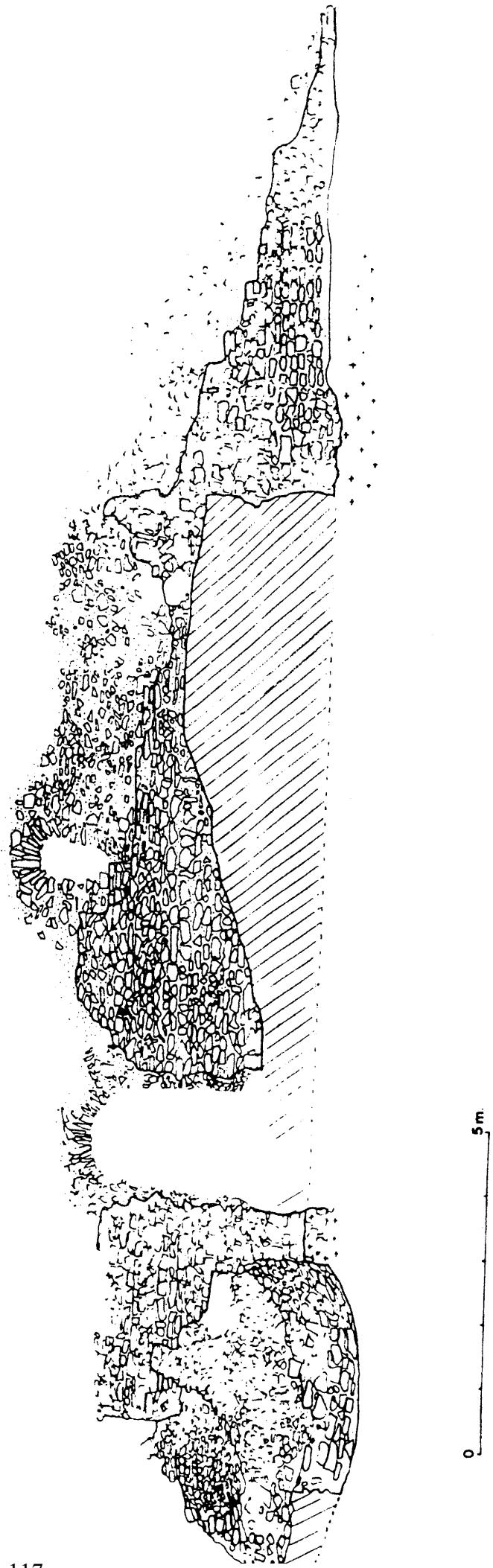
Plan d'ensemble des zones 8 et 9  
(Relevés: B. Colas et N. Jarreau)



ZONES FOUILLEES OU DEGAGEES EN 1994

**GRENOIS - HUBANS - 1995 -**

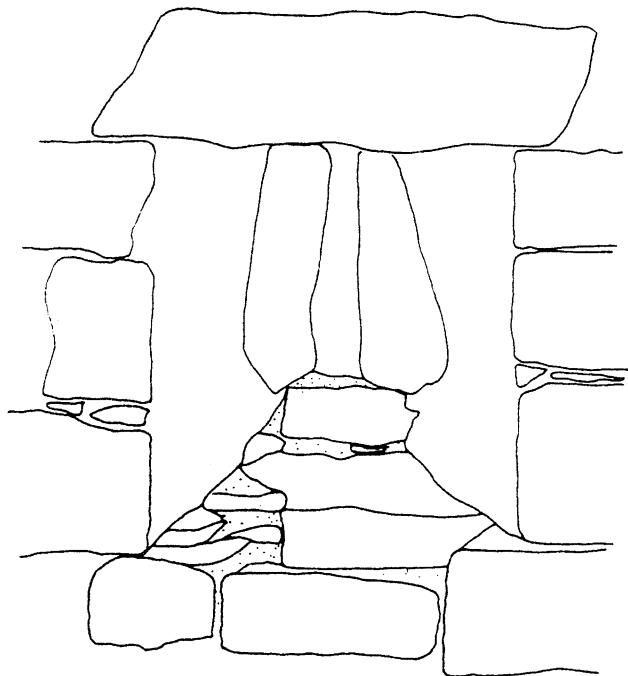
Relevé pierre à pierre de la "façade" du château



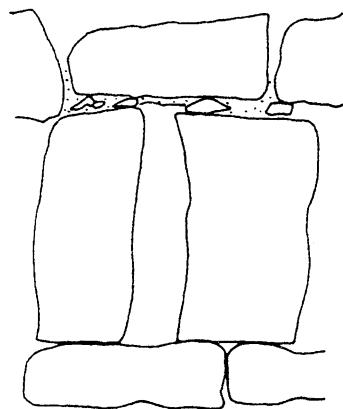
Elévation de la "façade" du château  
(Relevés: F. Bastien et C. Maitre)

GRENOIS - HUBANS - 1996 - Zone 7  
Archère n° 1 - Mur M 10  
relevé : N.J. / mise au net : B.C.

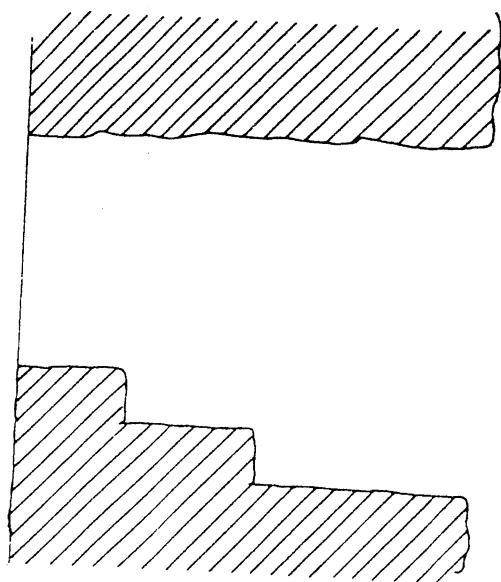
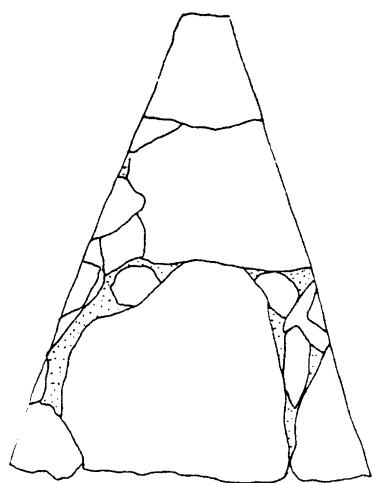
0 1m.



FACE INTERNE



FACE EXTERNE



COUPE

---

# L'ALIMENTATION CARNÉE AU CHÂTEAU DE HUBANS (NIÈVRE) : PREMIER APERÇU

---

*Alain ARGANT\**



Il n'est plus possible actuellement de se livrer à des fouilles, quelle que soit la période concernée, sans récupérer tous les vestiges, en

particulier les vestiges de faune qui apportent de nombreux renseignements sur les animaux eux-mêmes, mais aussi sur les hommes (Tableau 1).

---

## La faune de Hubans

---

L'étude n'est pas encore finie et toutes les exploitations des données ne sont pas terminées, mais il est possible de dresser un tableau assez complet

apportant des précisions sur les habitudes alimentaires des habitants de Hubans (Tableau 2).

---

## Conclusions

---

Par la variété des espèces et le caractère accidentel de certaines, il est possible d'imaginer le site comme un lieu de rejet systématique des déchets, ce que confirme aussi la fracturation volontaire de la plupart des os longs

afin de récupérer la moelle. Déchets de boucherie ou déchets de cuisine ? Pour le bœuf (*Bos taurus*), principalement étudié, l'ensemble du squelette est représenté et à part le problème des cornillons, il n'y a aucun décalage

---

\* A.R.P.A., U.F.R. des Sciences de la Terre, Université Claude Bernard, 27-43 Bd du 11 novembre 1918, 69622 Villeurbanne Cédex.

significatif au point de vue du nombre d'individus. Il y a donc bien abattage et consommation sur place.

Le bœuf est, de loin, l'espèce la plus consommée (82% de la masse des ossements), le porc et le mouton occupant une place secondaire en masse de viande, mais importante en nombre d'individus.

C'est la faune domestique qui assure la presque totalité de la consommation ; cependant la chasse n'est pas totalement absente, le cerf et le lièvre apparaissant timidement.

Un des problèmes soulevés par l'archéologue était l'abondance des cornillons de bœuf ( $n = 30$ ), séparés du crâne, par rapport au nombre d'individus ( $n = 6$ , 12 cornillons). Pour l'instant et sous réserve de la fin de l'étude des autres U.S. (unités stratigraphiques), il semble que l'on puisse avancer l'hypothèse d'une activité de stockage et au moins de début de préparation de peaux, les cornillons et leur corne étant traditionnellement séparés du crâne au dépeçage. L'hypothèse d'une activité de travail de la corne et de collecte de matière première pourrait aussi expliquer ce décalage avec le nombre d'individus consommés. Il y aurait là indication

d'une activité artisanale et donc une certaine spécialisation du lieu (tannerie, travail de la peau) ou au moins un lieu de collecte et le début de traitement puisque les cornillons ont été rejetés. L'archéologie devrait permettre de le préciser. Les cornillons présentent un autre intérêt, celui de préciser le sexe des animaux. La figure 1 montre avec assez de netteté deux ensembles attribuables aux femelles dans la partie inférieure, les cinq plus grandes valeurs correspondant vraisemblablement aux mâles (bœufs et peut-être même taureaux pour la valeur maximum).

L'âge des individus peut être déterminé. Pour le bœuf, l'abattage de jeunes veaux de moins de un an est peu attesté, de même que celui d'individus de plus de quatre - cinq ans. C'est finalement la tranche d'âge deux - trois ans qui semble favorisée, alliant qualité et masse de viande.

Pour les porcs (*Sus domesticus*), les huit individus comptés ont un âge supérieur à trois mois. Il ne s'agit donc pas de porcelets.

Un chien (*Canis familiaris*) au moins a été consommé (une 6ème vertèbre lombaire, avec traces de combustion).



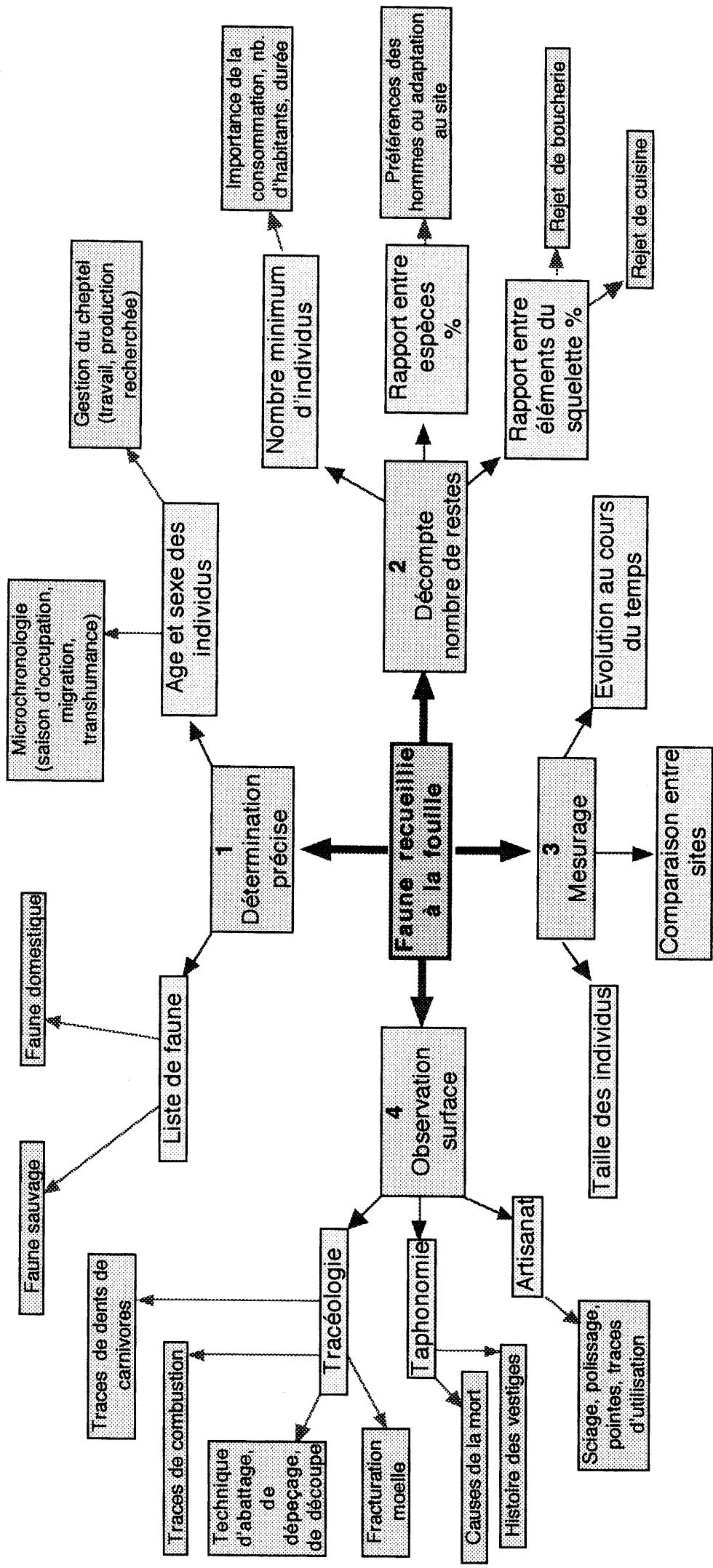
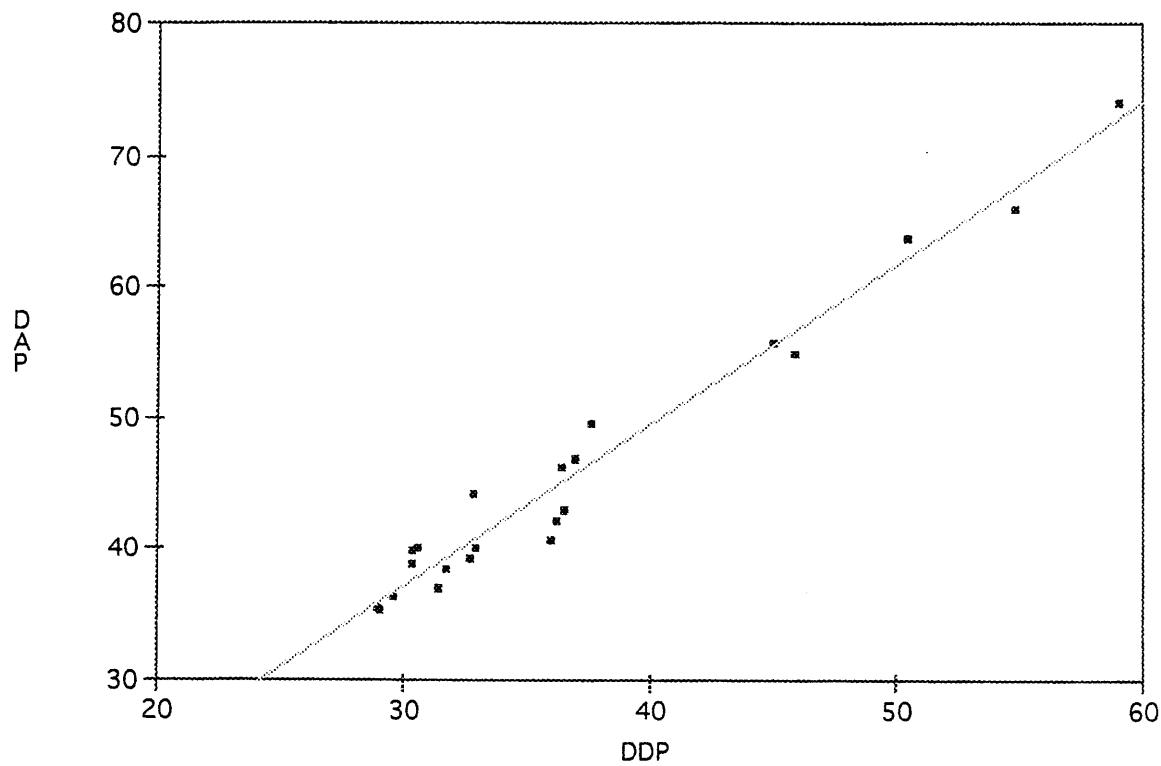


Tableau 1 : Archéozoologie, technique d'étude, objectifs recherchés.

ESPECES		HUBANS - US 3000				NMI	
		Déterminés		Masse en g.			
		Nb.	%	Nb.	%/total		
<b>Faune domestique</b>							
<i>Bos taurus</i>	boeuf	649	59,71	21665	82,48	6	
<i>Sus domesticus</i>	porc	168	15,46	1938	7,38	8	
<i>Ovis aries</i>	mouton	227	20,88	1922	7,32	8	
<i>Capra hircus</i>	chèvre						
<i>Canis familiaris</i>	chien	3	0,28	26	0,10	1	
<i>Felis catus</i>	chat	1	0,09	1	0,004	1	
<i>Asinus asinus</i>	âne	4	0,37	62	0,24	1	
<i>Equus caballus</i>	cheval	1	0,09	20	0,08	1	
Aves 1	poulet ?	1	0,09	2	0,01	1	
Aves 2	poulet ?	1	0,09	2	0,01	1	
Aves 3	canard ?	1	0,09	2	0,01	1	
<b>Faune sauvage</b>							
<i>Cervus elaphus</i>	cerf	5	0,46	44	0,17	1	
<i>Lepus capensis</i>	lièvre	1	0,09	4	0,02	1	
Aves sp.	oiseau indét.	16	1,47	16	0,06		
<i>Helix pomatia</i>	escargot de Bourgogne	6	0,55	6	0,02		
<i>Helix aspersa</i>	escargot petit-gris	1	0,09	2	0,01		
<i>Unio sp.</i>	Unio	2	0,18	8	0,03	2	
Indéterminés				547	2,08		
<b>TOTAL</b>		1087		26267			

Tabl. 2 : HUBANS. US 3000. Faune sauvage et faune domestique.



Hubans. U.S. 3000. Diagramme de répartition des cornillons de *Bos taurus*.  
DAP : diamètre antéro-postérieur à la base du cornillon.  
DDP : diamètre dorso-plantaire à la base du cornillon.